



Denis : 06 19 76 38 85



### **Petite journée vendredi 24 janvier 2020 Breuillet le moulin des Muses**

L'itinéraire parcourt la vallée de l'Orge et de la Renarde. Nous passerons devant l'église de Saint Sulpice de Favière et la chapelle et la porte des Bourdeaux.

14 km, 4h00 de marche hors pauses.

Repas tiré du sac. Guêtres et bâtons conseillés

Dénivelé positif : 225 m. Dénivelé négatif : 225 m. Point haut : 150 m. Point bas : 56 m.

N° carte IGN 2216 ET

Indemnité de covoiturage 4€ (distance parking A/R = 60 km)

#### **Rendez-vous :**

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking de la gare de Breuillet rue des Prairies GPS : 48.565344, 2.173013.

**Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille**

#### **Descriptif**

Nous passerons devant le moulin des Muses traverserons l'Orge. Nous suivrons le GR1 qui à travers champs rejoint Breux. S'il est aussi boueux que le jour de la reco nous ferons le tour par la D19 en toute sécurité (trottoir). A Breux nous suivrons le GR1 SO puis prendrons un sentier à droite qui redescend dans la vallée de l'Orge et rejoint le GR111D que nous suivrons jusqu'à Mirgaudon. Nous suivrons le GR1 vers l'Est qui grimpe doucement à travers le bois de Chantropin jusqu'à la Remise de Saint Sulpice. Nous redescendrons SE dans la vallée de la Renarde, traverserons la Boëlle, puis la D82 et entrerons dans Saint Sulpice de Favières. Là nous déjeunerons sur une aire de jeux aménagée pour le pique-nique vers 12h45/13h00 après 8,5 km de marche.

Nous repartirons sur le GR1, passerons devant l'église dédiée à Saint Sulpice le Pieux évêque de Bourges, entrerons dans le bois de Baviille pour une grimpe digestive de 600 mètres avec une pente moyenne. Après la sortie du bois le GR tourne à gauche NO à travers champ avant de grimper en sous-bois sur 600 mètres jusqu'à la porte des Bourdeaux, seul vestige du mur d'enceinte qui enfermait autrefois la cité. Nous redescendrons vers Breux et reprendrons le chemin en sens inverse pour gagner le parking.

#### **Rappels environnement et sécurité**

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier